

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
-----  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
-----  
COMMUNE DE TONNERRE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE  
N° 2025 / 012**

**Nombre de  
conseillers :**

En exercice : 26

Présents : 19

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 11 février 2025.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Gaëlle BENOIT, Chantal PRIEUR (adjoints), Michel DROUVILLE, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Jocelyne PION, Marie-Laure BOIZOT, Sophie DUFIT, Guy ROY, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Silvia LARRANDART, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Bernard CLEMENT, Jeanine CALCIO GAUDINO, Bahya BAILICHE, Dominique AGUILAR.

Absents excusés : /

Absents non excusés : Lucas MANUEL, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Gaëlle BENOIT.

*Nomenclature @CTES : Institution et vie politique / Désignation de représentants*

**ADMINISTRATION GENERALE**

**DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE SYNDICATS, COMITES, ETABLISSEMENT, OU ASSOCIATIONS**

**CONSEIL LOCAL DE SURVEILLANCE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CLSPD)**

- Vu les articles L. 2121-29 et L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté municipal 2005-669 du 22 décembre 2015 portant composition du comité local de surveillance et de prévention de la délinquance ;
- Considérant la nécessité de remplacer M. Christian ROBERT en tant que représentant au CLSPD ;

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b>	<b>Pour : 23</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- De dire que les 6 conseillers municipaux délégués au CLSPD sont :
  - Mme Gaëlle BENOIT
  - Mme Marie-Laure BOIZOT
  - M. Pascal LENOIR
  - M. Michel DROUVILLE
  - Mme Dominique AGUILAR
  - M. Nabil HAMAM



Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre